

« Le Maroc est attrayant pour les MRE-investisseurs »

Anis Birou, Ministre en charge des Marocains résidant à l'étranger et des affaires de la migration

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR WASSILA QADDIOUI



LES FLUX FINANCIERS DES EXPATRIÉS ONT ÉTÉ AU CENTRE DES DÉBATS LORS DU FORUM POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE QUE VIENT D'ABRITER MARRAKECH. TOUTS LES PAYS CONCERNÉS ONT ÉTÉ INVITÉS À MULTIPLIER LES INITIATIVES VISANT À ATTIRER CES FLUX. QUE FAIT LE MAROC DANS CE SENS ? RÉPONSES DU MINISTRE EN CHARGE DES MRE.

L'Observateur du Maroc. Quelles sont les mesures prises pour encourager les expatriés marocains à investir dans leur pays d'origine ?

Anis Birou. La relation qui lie les MRE à leur patrie, particulièrement la 2^e et 3^e génération, est différente par rapport à celle de la 1^{ère} génération. Si cette génération investissait dans la pierre, c'est qu'elle n'avait pas du tout l'idée de rester dans les pays hôtes. Aujourd'hui, les choses ont beaucoup changé, on trouve que la plupart des émigrés de la 2^e génération sont nés dans les pays d'accueil. Cependant, ils restent fortement intéressés par le renforcement des liens avec le pays de leurs origines. Dans ce sens, quand ils ont le pouvoir d'investir, le Maroc dispose d'atouts majeurs pour les attirer et

d'avantages comparatifs à offrir pour les encourager à venir investir.

Quels sont justement ces avantages ?

Notre responsabilité en tant que département en charge des MRE c'est d'une part d'informer nos jeunes de toutes les opportunités existantes. De l'autre, les accueillir, les orienter et les accompagner dans la réalisation de leurs projets. Nous sommes allés encore plus loin en ayant mis en place, depuis quelques années déjà, un mécanisme appelé : MDM Invest. Il s'agit d'un appui de notre pays à ces investisseurs marocains qui résident à l'étranger et qui peut aller jusqu'à 10% du coût de l'investissement, dans la limite de 5 millions de DH. Nous estimons que c'est une mesure extrêmement importante. Une autre mesure tout aussi importante concerne les avoirs détenus par des Marocains à l'étranger. Beaucoup d'avantages ont été accordés pour le transfert au pays de ces avoirs et de comptes en devise. Le tout avec une plus

MDM Invest est un mécanisme d'appui qui peut aller jusqu'à 10% du coût de l'investissement, dans la limite de 5 millions de DH.

grande facilitation des procédures.

Où en est aujourd'hui la nouvelle politique de l'immigration ?

Cette semaine, nous aurons le dernier comité de pilotage de la validation de l'initiative nationale en faveur des migrants. Nous nous apprêtons donc à finaliser la stratégie nationale. Celle-ci est inspirée des orientations contenues dans le discours royal du 6 novembre 2013 à travers lequel le Souverain avait appelé à l'adoption d'une politique nouvelle d'immigration et d'asile basée essentiellement sur le respect des droits de l'Homme et de la dignité de l'être humain ■